



NATATION

PROGRAMME FÉDÉRAL - SAISON 2023/2024

Fédération Sportive et Gymnique du Travail, 14 rue Scandicci - 93508 Pantin cedex
Secrétariat Natation : 01 49 42 23 64 (Fax : 01 49 42 23 60) - marion.sorre-bosdure@fsgt.org
www.fsgt.org

PROGRAMME FEDERAL DES COMPETITIONS NATIONALES DE NATATION FSGT SAISON 2023-2024

Le programme fédéral national des compétitions de natation FSGT est composé des 4 compétitions suivantes :

- **Championnat de France FSGT d'hiver (bassin de 25 mètres)**

Samedi 27 janvier et dimanche 28 janvier 2024 à Saint-Etienne (42) - Piscine Grouchy

- **Coupe nationale FSGT par équipe**

et

- **Rassemblement National FSGT des jeunes nageurs (bassin de 25 mètres)**

Samedi 16 mars et dimanche 17 mars 2023 à Bobigny (93)

- **Championnat de France FSGT d'été (bassin de 50 mètres)**

Samedi 18 mai et dimanche 19 mai 2024 à Troyes (10)

Règlement du Championnat de France FSGT Hiver

Samedi 27 janvier et dimanche 28 janvier 2024

à Saint-Etienne (42) (1/4)

Le règlement général fédéral s'applique à cette compétition sans aucune restriction, et les spécificités réglementaires pour ce championnat national sont définies ci-dessous :

Conditions de Participation :

Toute nageuse ou tout nageur pour participer aux compétitions nationales fédérales et notamment les championnats nationaux FSGT Hiver et Eté doit être titulaire d'une licence FSGT validée au plus tard le 1er décembre de chaque saison.

Pour cette saison, une nouvelle grille de temps a été établie par un groupe de travail et a été validée par la CFA. Chaque nageuse ou nageur souhaitant s'engager sur les épreuves individuelles et/ou sur les relais, doit avoir participé à au moins 2 compétitions FSGT départementales ou de niveau supérieur, sous licence FSGT en vigueur, dans la période de référence du 16 septembre 2023 au 15 janvier 2024.

Les compétitions dans lesquelles ne figure qu'un seul club ne peuvent être prises en compte en tant que compétitions départementales ou régionales FSGT.

Les temps d'engagements doivent être conformes à la grille des temps qualificatifs spécifique ci-jointe, et avoir été réalisés entre 16 septembre 2022 et le 15 janvier 2024.

Chaque temps d'engagement sera présenté avec la date et le lieu de réalisation de la performance.

Date limite pour les engagements des nageurs(ses), des officiels(les) et aides à l'organisation : Quel que soit le mode de transmission utilisé, la date limite d'envoi par les comités ou commissions sportives départementales à la fédération est fixée au : mercredi 17 janvier 2024.

Tarifs des engagements :

Les engagements sont fixés à :

- 4,50 euros par épreuve individuelle et par concurrent
- 7,50 euros par relais

Une facture des engagements par club sera établie à l'issue de la compétition.

Le règlement est à envoyer dans les meilleurs délais au siège de la FSGT Pantin, à l'attention Marion Sorre-Bosdure - Thomas Fontenelle.

Règlement du Championnat de France FSGT Hiver

Samedi 27 janvier et dimanche 28 janvier 2024 (2/4)

Déroulement des épreuves :

Suivant le programme annexé, les séries sont constituées aux temps d'engagement toutes catégories confondues.

Épreuves individuelles :

- La participation de chaque nageur est limitée à 8 épreuves individuelles au maximum sur les 4 réunions de la compétition.
- Tout nageur ou toute nageuse qualifié(e) pour cette compétition, a la possibilité de s'engager sur 1 nage supplémentaire pour laquelle le temps de qualification n'a pas été réalisé. Cependant le nombre de 8 épreuves individuelles ne peut être dépassé.
- Le club du nageur/de la nageuse porte la responsabilité de la décision de cet engagement.
- Qualification aux finales : les défections des athlètes qualifiés(e)s pour les finales ne seront pas considérées comme « forfait »
- Les Dames pourront prétendre à nager un 1500 m NL, éventuellement en série mixte, et les Messieurs pourront prétendre à nager un 800 m NL, éventuellement en série mixte, s'ils ou elles se sont qualifiées(e) par une performance réalisée sur la période de référence et entrant dans la grille des temps de ce championnat.

Relais :

- Un club ne peut présenter que **deux relais** par club et par catégorie.
- Une seule modification possible de la composition du relais ne peut se faire qu'en début d'échauffement de la réunion.
- Un relais engagé dans une catégorie ne peut en aucun cas participer dans une autre catégorie par le truchement des remplaçants (si la modification entraîne un changement de catégorie, le relais participera hors classement).
- Les nageurs engagés dans les relais doivent avoir également participé à 2 compétitions départementales ou supérieures.

Récompenses :

- Par catégorie d'âge, une médaille est remise aux 3 premiers nageurs ou 3 premières nageuses de chaque épreuve individuelle, ainsi qu'aux 4 relayeurs des 3 premières équipes.
- Un tee-shirt de champion de France est remis au premier de chaque épreuve individuelle, et à chacun des nageurs ou nageuses du premier relais dans chaque catégorie d'âge. (3/5)
- Un seul maillot sera remis par nageuse et nageur sur l'ensemble de la compétition.
- Dans chaque épreuve individuelle, le nageur ou la nageuse réalisant le meilleur temps est déclaré(e) champion (ne) toutes catégories et se voit attribuer une récompense spéciale. - Les Temps Limites Dépassés (TLD) ne sont pas récompensés.

Samedi 27 janvier 2024

Matin		Après-Midi	
Echauffement : 45 minutes		Echauffement : 45 minutes	
50 mètres Dos	Dames	100 mètres 4 Nages	Dames
50 mètres Dos	Messieurs	100 mètres 4 Nages	Messieurs
200 mètres Papillon	Dames	100 mètres Papillon	Dames
200 mètres Papillon	Messieurs	100 mètres Papillon	Messieurs
50 mètres Brasse	Dames	Pause & rem. récompenses : 30 mns	
50 mètres Brasse	Messieurs	Finale 50 m dos	Dames
Pause & rem. récompenses : 30 mns		Finale 50 m dos	Messieurs
100 mètres Nage Libre	Dames	400 mètres 4 nages	Dames
100 mètres Nage Libre	Messieurs	400 mètres 4 nages	Messieurs
200 mètres Dos	Dames	Finale 50 m Brasse	Dames
200 mètres Dos	Messieurs	Finale 50 m Brasse	Messieurs
1500 mètres Nage Libre	Dames	Mep relais & rem. récompenses : 15 mns	
1500 mètres Nage Libre	Messieurs	Relais 4X50 m 4 Nages	Dames
Mep relais & rem. récompenses : 15 mns		Relais 4X50 m 4 Nages	Messieurs
Relais 4X50 Nage Libre	Mixte		
Fin de la remise des récompenses		Fin de la remise des récompenses	

Dimanche 28 janvier 2024

Matin		Après-Midi	
Échauffement : 45 minutes		Échauffement : 45 minutes	
50 mètres Nage Libre	Dames	100 mètres Brasse	Dames
50 mètres Nage Libre	Messieurs	100 mètres Brasse	Messieurs
200 mètres Brasse	Dames	400 mètres Nage Libre	Dames
200 mètres Brasse	Messieurs	400 mètres Nage Libre	Messieurs
100 mètres Dos	Dames	Finale 50 m Papillon	Dames
100 mètres Dos	Messieurs	Finale 50 m Papillon	Messieurs
Pause & rem. récompenses : 30 mns		Pause & rem. récompenses : 30 mns	
200 mètres Nage Libre	Dames	200 mètres 4 Nages	Dames
200 mètres Nage Libre	Messieurs	200 mètres 4 Nages	Messieurs
50 mètres Papillon	Dames	Finale 50 m Nage Libre	Dames
50 mètres Papillon	Messieurs	Finale 50 m Nage Libre	Messieurs
800 mètres Nage Libre	Dames	Mep relais & rem. récompenses : 15 mns	
800 mètres Nage Libre	Messieurs	Relais 4X50 m Nage Libre	Dames
Mep relais & rem. récompenses : 15 mns		Relais 4X50 m Nage Libre	Messieurs
Relais 4X50 4 Nages	Mixte		

Temps qualificatifs - Championnat Hiver - bassin 25 m 4/4

Dames	Sénior	Junior 2	Junior 1	Jeune 2	Jeune 1 et après
	2005 et avant	2006-2007	2008-2009	2010	2011 et après
50 m Nage Libre	33.23	34.22	35.91	38.40	41.82
100 m Nage Libre	1:13.15	1:15.32	1:19.05	1:24.52	1:32.06
200 m Nage Libre	2:38.27	2:42.97	2:51.03	3:02.88	3:19.19
400 m Nage Libre	5:33.67	5:43.57	6:00.56	6:25.53	6:59.90
800 m Nage Libre	12:12.30	13:03.66	14:14.19	15:39.61	17:13.57
1500 m Nage Libre	23:00.31	24:36.93	26:49.86	29:14.74	31:35.11
50 m Dos	40.02	41.21	43.26	46.26	50.40
100 m Dos	1:26.16	1:28.72	1:33.12	1:39.59	1:48.48
200 m Dos	3:03.01	3:13.20	3:22.78	3:36.86	3:56.24
50 m Brasse	43.53	44.82	47.04	50.31	54.80
100 m Brasse	1:35.89	1:38.74	1:43.62	1:50.81	2:00.69
200 m Brasse	3:27.84	3:34.00	3:44.57	4:00.12	4:21.51
50 m Papillon	40.70	41.91	43.99	47.05	51.26
100 m Papillon	1:29.54	1:32.21	1:36.78	1:43.51	1:52.77
200 m Papillon	3:13.81	3:19.58	3:29.49	3:44.05	4:04.08
100 4 Nages	1:26.89	1:30.67	1:35.29	1:44.38	1:53.93
200 m 4 Nages	3:06.67	3:12.22	3:21.44	3:35.44	3:54.70
400 m 4 Nages	6:41.97	6:53.91	7:14.40	7:44.53	8:25.98

Messieurs	Sénior	Junior 2	Junior 1	Jeune 2	Jeune 1 et après
	2005 et avant	2006-2007	2008-2009	2010	2011 et après
50 m Nage Libre	28.89	29.75	31.22	33.38	36.35
100 m Nage Libre	1:03.18	1:05.05	1:08.26	1:12.99	1:19.48
200 m Nage Libre	2:18.94	2:23.06	2:30.12	2:40.51	2:54.81
400 m Nage Libre	4:55.31	5:06.06	5:19.07	5:41.14	6:11.51
800 m Nage Libre	10:59.07	11:45.30	12:48.78	13:55.3	15:15.70
1500 m Nage Libre	20:54.83	22:22.67	24:23.51	26:49.86	29:30.84
50 m Dos	35.67	36.64	37.44	40.18	43.61
100 m Dos	1:14.60	1:16.81	1:20.62	1:26.21	1:33.90
200 m Dos	2:42.45	2:47.27	2:55.56	3:07.74	3:24.49
50 m Brasse	39.24	40.40	42.40	45.35	49.39
100 m Brasse	1:25.89	1:27.44	1:32.81	1:39.23	1:48.08
200 m Brasse	3:09.26	3:14.86	3:24.38	3:38.62	3:58.07
50 m Papillon	33.24	34.23	35.92	38.41	41.85
100 m Papillon	1:14.36	1:16.57	1:20.36	1:25.93	1:31.98
200 m Papillon	2:41.92	2:46.73	2:55.00	3:07.15	3:23.86
100 4 Nages	1:15.36	1:18.36	1:23.95	1:29.89	1:38.24
200 m 4 Nages	2:45.14	2:50.04	2:58.46	3:10.83	3:27.84
400 m 4 Nages	5:51.14	6:01.55	6:19.43	6:45.71	7:21.87

Règlement de la Coupe Nationale FSGT par Equipe

Samedi 16 mars et dimanche 17 mars 2024 à Bobigny (93) (1/2)

Le règlement général fédéral s'applique à cette compétition sans aucune restriction, et les spécificités réglementaires pour la coupe nationale par équipe sont définies ci-dessous :

Les catégories d'âge spécifiques à cette compétition :

Filles C1 : 2011 ET APRÈS

Garçons C1 : 2011 ET APRÈS

Filles C2 : 2008 À 2010

Garçons C2 : 2008 À 2010

Filles C3 : 2007 ET AVANT

Garçons C3 : 2007 ET AVANT

Engagements :

Date limite pour les engagements des nageurs, des officiels et aides à l'organisation :

Quel que soit le mode de transmission utilisé, la date limite d'envoi par les comités ou commissions sportives départementales à la fédération est fixée au : [mercredi 6 mars 2024](#)

Chaque club peut engager **deux équipes** par catégorie, équipe de nageuses, ou équipe de nageurs.

Chaque équipe sera constituée de 5 à 10 nageurs.

Il est possible de présenter des équipes par comité départemental (nageuses et/ou nageurs de différents clubs d'un même comité).

Chaque nageuse ou nageur ne peut participer qu'à 2 épreuves individuelles, plus les 2 relais dans la même équipe pour l'ensemble de la compétition.

Un seul nageur par équipe est présenté pour chaque épreuve.

L'équipe nage dans la catégorie du nageur le plus âgé.

Pour chaque épreuve sur laquelle il ou elle est engagée, le nageur ou la nageuse doit être engagé(e) pour l'une ou l'autre des 2 compétitions, mais ne peut pas concourir simultanément pour les 2.

Tarifs :

Les tarifs d'engagement sont fixés à un montant de **43 euros** par équipe.

Une facture des engagements par club/par comité sera établie à l'issue de la compétition. Le règlement est à envoyer dans les meilleurs délais au siège de la FSGT Pantin (à l'attention de Marion Sorre-Bosdure - Thomas Fontenelle).

Règlement de la Coupe Nationale FSGT par équipe

Samedi 16 mars et dimanche 17 mars 2024 (2/2)

Déroulement des épreuves :

Suivant le programme annexé, chaque épreuve se déroule par catégorie. L'attribution des lignes de nages se fait suivant les temps d'engagement.

Forfaits :

Un nageur déclaré forfait peut être remplacé dans ses nages par 1 ou 2 nageurs supplémentaires, sans que le reste de l'équipe ne change de nage.

Un nageur de l'équipe ne faisant qu'une seule nage peut remplacer le nageur forfait sur une seule nage.

Classement :

Dans toutes les catégories d'âge, le classement se fait par addition des points à la table de cotation LEN sur les 12 épreuves.

Les points obtenus par les relais sont doublés.

En cas d'abandon, de disqualification ou de forfait, l'équipe concernée marque 0 point.

Récompenses :

Une coupe est remise aux 3 premières équipes de chaque catégorie.

Une médaille est remise à chaque nageur ou nageuse des 3 premières équipes dans chacune des 3 catégories d'âge.

Organisation simultanée de la CNPE et du RNJNS :

Sont joints après le règlement du RNJNS :

- le détail des épreuves pour chaque compétition
- le programme de ces 2 compétitions sur 3/2 journées

Règlement du Rassemblement National FSGT Jeunes Nageurs

Samedi 16 mars et dimanche 17 mars 2024 à Bobigny (93) (1/5)

Le règlement général fédéral s'applique à cette compétition sans aucune restriction, et les spécificités réglementaires pour ce rassemblement national sont définies ci-dessous :

Conditions de Participation :

Une nageuse ou un nageur ayant réussi le temps qualificatif sur une nage au championnat national d'hiver ou d'été ne pourra pas s'engager dans la même nage, exemple : le nageur qualifié au 50 m brasse ne pourra pas nager le 50 m brasse mais pourra nager le 100 brasses s'il n'a pas fait le temps qualificatif sur cette nage.

Date limite pour les engagements des nageurs, des officiels et aides à l'organisation :

Quel que soit le mode de transmission utilisé, la date limite d'envoi par les comités ou commissions sportives départementales à la fédération est fixée au : [Mercredi 6 mars 2024](#)

Tarifs des engagements :

Les engagements sont fixés à :

- 3.50 euros par épreuve individuelle et par concurrent
- 7.00 euros par relais

Une facture des engagements par club sera établie à l'issue de la compétition. Le règlement est à envoyer dans les meilleurs délais au siège de la FSGT Pantin (à l'attention de Marion Sorre-Bosdure - Thomas Fontenelle).

Épreuves individuelles :

La participation de chaque nageur est limitée à 4 épreuves au maximum sur les 2 réunions (relais en plus).

Pour chaque épreuve sur laquelle il ou elle est engagé.e, le nageur ou la nageuse doit être engagé(e) pour l'une ou l'autre des 2 compétitions, mais ne peut pas concourir simultanément pour les 2.

Déroulement des épreuves :

Suivant le programme annexé, les séries sont constituées aux temps d'engagement toutes catégories confondues.

Relais :

Un club ne peut présenter qu'un seul relais par club et par catégorie.

Une seule modification possible de la composition du relais ne peut se faire qu'en début d'échauffement.

Un relais engagé dans une catégorie ne peut en aucun cas participer dans une autre catégorie par le truchement des remplaçants (si la modification entraîne un changement de catégorie, le relais participera hors classement).

Récompenses :

Par catégorie d'âge, une médaille sera remise aux 3 premiers de chaque épreuve individuelle ainsi qu'aux 4 relayeurs des 3 premières équipes.

'PASS' portes' :

Le premier nageur ou la première nageuse ayant réussi le meilleur temps dans une nage, toutes catégories confondues, se voit attribuer un « PASS'Portes » pour le championnat national FSGT d'été, bien que son temps ne soit pas qualificatif dans cette nage au regard de la grille des temps du championnat d'été.

La décision finale de la participation du nageur au championnat national est prise par son club. Le 'PASS'Portes' est nominatif et incessible.

**Programme du Rassemblement National FSGT des Jeunes Nageurs
et de la Coupe Nationale FSGT par équipe (3/5)**

Samedi 25 mars 2023			
Matin		Après-Midi : 13h30	
		Échauffement : 45 minutes	
		50 mètres Papillon	Dames
		50 mètres Papillon	Messieurs
		200 mètres Dos	Dames
		200 mètres Dos	Messieurs
		50 mètres Brasse	Dames
		50 mètres Brasse	Messieurs
		MeP des Relais	
		Relais 4X50 4 Nages	Mixte
		Pause & Rem. Récompenses RNDJNS : 30 mns	
		200 mètres Papillon	Dames
		200 mètres Papillon	Messieurs
		100 mètres Dos	Dames
		100 mètres Dos	Messieurs
		50 mètres Nage Libre	Dames
		50 mètres Nage Libre	Messieurs
		100 mètres 4 Nages	Dames
		100 mètres 4 Nages	Messieurs
		MeP des Relais	
		Relais 4X50 m Nage Libre	Dames
		Relais 4X50 m Nage Libre	Messieurs
		Remise des récompenses RNDJNS	
Dimanche 26 mars 2023			
Matin : 8h00		Après-Midi : 13h30	
Échauffement : 45 minutes		Échauffement : 45 minutes	
200 mètres Nage Libre	Dames	200 mètres Brasse	Dames
200 mètres Nage Libre	Messieurs	200 mètres Brasse	Messieurs
100 mètres Brasse	Dames	MeP des Relais	
100 mètres Brasse	Messieurs	Relais 4X50 m 4 Nages	Dames
50 mètres Dos	Dames	Relais 4X50 m 4 Nages	Messieurs
50 mètres Dos	Messieurs	Remise des récompenses RNDJNS	
100 mètres Papillon	Dames	<i>Surprise - Animation</i>	
100 mètres Papillon	Messieurs	Fin de la remise des récompenses RNJNS	
Pause & Rem. Récompenses RNDJNS : 30 mns		Remise des récompenses CNPES	
100 mètres Nage Libre	Dames	Merci de votre participation !	
100 mètres Nage Libre	Messieurs		
200 mètres 4 nages	Dames		
200 mètres 4 nages	Messieurs		
MeP des Relais			
Relais 4X50 Nage Libre	Mixte		
Relais 4X50 Nage Libre	Mixte		

Epreuves RNDJNS et CNPES

Samedi 16 mars & dimanche 17 mars 2024 à Bobigny (4/5)

	Épreuves au programme		CNPES	RNDJNS
1	50 mètres Nage Libre	Dames	oui	oui
2	50 mètres Nage Libre	Messieurs	oui	oui
3	100 mètres Nage Libre	Dames	oui	oui
4	100 mètres Nage Libre	Messieurs	oui	oui
5	200 mètres Nage Libre	Dames	oui	oui
6	200 mètres Nage Libre	Messieurs	oui	oui
7	50 mètres Dos	Dames	oui	oui
8	50 mètres Dos	Messieurs	oui	oui
9	100 mètres Dos	Dames	oui	oui
10	100 mètres Dos	Messieurs	oui	oui
11	200 mètres Dos	Dames	non	oui
12	200 mètres Dos	Messieurs	non	oui
13	50 mètres Brasse	Dames	oui	oui
14	50 mètres Brasse	Messieurs	oui	oui
15	100 mètres Brasse	Dames	oui	oui
16	100 mètres Brasse	Messieurs	oui	oui
17	200 mètres Brasse	Dames	non	oui
18	200 mètres Brasse	Messieurs	non	oui
19	50 mètres Papillon	Dames	oui	oui
20	50 mètres Papillon	Messieurs	oui	oui
21	100 mètres Papillon	Dames	oui	oui
22	100 mètres Papillon	Messieurs	oui	oui
23	200 mètres Papillon	Dames	non	oui
24	200 mètres Papillon	Messieurs	non	oui
25	100 mètres 4 Nages	Dames	non	oui
26	100 mètres 4 Nages	Messieurs	non	oui
27	200 mètres 4 Nages	Dames	oui	oui
28	200 mètres 4 Nages	Messieurs	oui	oui
29	Relais 4X50 Nage Libre	Dames	oui	oui
30	Relais 4X50 Nage Libre	Messieurs	oui	oui
31	Relais 4X50 4 Nages	Dames	oui	oui
32	Relais 4X50 4 Nages	Messieurs	oui	oui
33	Relais 4X50 Nage Libre	Mixte	non	oui
34	Relais 4X50 4 Nages	Mixte	non	oui

CNPE & RNJNS:

Il s'agit bien de 2 compétitions différentes, avec 2 règlements différents (notamment type de nageurs et nageuses, et objectifs différents, catégories d'âge différentes), indépendantes l'une de l'autre au niveau des engagements, et des résultats ainsi que de leur diffusion).

Seule l'idée de les rassembler dans le même espace-temps afin de dynamiser ces compétitions pour éviter leur extinction, et de réduire les budgets de déplacements des clubs a motivé cette décision.

NB 1 : pour chaque épreuve sur laquelle il ou elle est engagé.e, le nageur ou la nageuse doit être engagé(e) pour l'une ou l'autre des 2 compétitions, mais ne peut pas concourir simultanément pour les 2.

NB 2 : en cas d'effectifs trop importants lors des engagements, les membres de la CFA Natation se réservent la possibilité de procéder à l'adaptation du programme afin d'optimiser l'organisation de ces 3 demi-journées.

Règlement du Championnat de France FSGT été

Samedi 18 mai et dimanche 19 mai 2024 à Troyes (10) - (1/5)

Le règlement général fédéral s'applique à cette compétition sans aucune restriction, et les spécificités réglementaires pour ce championnat national sont définies ci-dessous :

Conditions de Participation :

Toute nageuse ou tout nageur pour participer aux compétitions nationales fédérales et notamment les championnats nationaux FSGT Hiver et Été doit être titulaire d'une licence FSGT validée au plus tard le 1er décembre de chaque saison

Pour cette saison, une nouvelle grille de temps a été établie par un groupe de travail et a été validée par la CFA.

Chaque nageuse ou nageur souhaitant s'engager sur les épreuves individuelles et/ou sur les relais, doit avoir participé à au moins 4 compétitions FSGT départementales ou de niveau supérieur, sous licence FSGT en vigueur dans la période de référence du 16 septembre 2023 au 6 mai 2024.

Les temps d'engagements doivent être conformes à la grille des temps qualificatifs ci-dessous, et avoir été réalisés entre 16 septembre 2023 et le 6 mai 2024.

Date limite pour les engagements des nageurs, des officiels et aides à l'organisation :

Quel que soit le mode de transmission utilisé, la date limite d'envoi par les comités ou commissions sportives départementales à la fédération est fixée au : mercredi 8 mai 2024

Tarifs des engagements :

Les engagements sont fixés à :

- 4,50 euros par épreuve individuelle et par concurrent
- 7,50 euros par relais

Une facture des engagements par club sera établie à l'issue de la compétition. Le règlement est à envoyer dans les meilleurs délais au siège de la FSGT Pantin (à l'attention Marion Sorre-Bosdure - Thomas Fontenelle).

Déroulement des épreuves :

Suivant le programme annexé, les séries sont constituées aux temps d'engagement toutes catégories confondues.

Règlement du Championnat de France FSGT été

Samedi 18 mai et dimanche 19 mai 2024 à Troyes (10) - (2/5)

Épreuves individuelles :

La participation de chaque nageur est limitée à 8 épreuves individuelles au maximum sur les 4 réunions de la compétition.

Tout nageur ou toute nageuse qualifiée pour cette compétition, a la possibilité de s'engager sur 1 nage supplémentaire pour laquelle le temps de qualification n'a pas été réalisé. Cependant le nombre de 8 épreuves individuelles ne peut être dépassé.

Le club du nageur/de la nageuse porte la responsabilité de la décision de cet engagement. Les Dames pourront prétendre à nager un 1500 m NL en série mixte, et les Messieurs pourront prétendre à nager un 800 m NL en série mixte, si elles se sont qualifiées ou ils se sont qualifiés par une performance entrant dans la grille des temps de ce championnat.

Relais :

Un club ne peut présenter que **deux relais** par club et par catégorie.

Une seule modification possible de la composition du relais ne peut se faire qu'en début d'échauffement.

Un relais engagé dans une catégorie ne peut en aucun cas participer dans une autre catégorie par le truchement des remplaçants (si la modification entraîne un changement de catégorie, le relais participe hors classement).

Les nageurs engagés dans les relais doivent avoir également participé à 4 compétitions départementales ou supérieures.

Récompenses :

Par catégorie d'âge, une médaille est remise aux 3 premiers nageurs ou 3 premières nageuses de chaque épreuve individuelle, ainsi qu'aux 4 relayeurs des 3 premières équipes.

Un tee-shirt de champion de France est remis au premier de chaque épreuve individuelle, et à chacun des nageurs ou nageuses du premier relais dans chaque catégorie d'âge.

Dans chaque épreuve individuelle, le nageur ou la nageuse réalisant le meilleur temps est déclaré(e) champion (ne) toutes catégories et se voit attribuer une récompense spéciale.

Les Temps Limites Dépassés (TLD) ne sont pas récompensés.

Un seul maillot sera remis par nageuse et nageur sur l'ensemble de la compétition.

Grille TLD :

Une grille TLD sera constituée à partir de la grille de qualification en appliquant les coefficients de passage d'un bassin de 25 m à un bassin de 50 m (voir les coefficients ci-après)

Programme :

Voir ci-après (page 16)

Règlement du Championnat de France FSGT été

Samedi 18 mai et dimanche 19 mai 2024 à Troyes (10) - (3/5)

Samedi 18 mai 2024			
Matin		Après-Midi	
Échauffement : 45 minutes		Échauffement : 45 minutes	
100 mètres Brasse	Dames	50 mètres Nage Libre	Dames
100 mètres Brasse	Messieurs	50 mètres Nage Libre	Messieurs
200 mètres Nage Libre	Dames	200 mètres 4 Nages	Dames
200 mètres Nage Libre	Messieurs	200 mètres 4 Nages	Messieurs
50 mètres Dos	Dames	Finale 100 m Brasse	Dames
50 mètres Dos	Messieurs	Finale 100 m Brasse	Messieurs
Pause & Rem. récompenses : 30 mns		Pause & Rem. récompenses : 30 mns	
100 mètres Papillon	Dames	400 mètres Nage Libre	Dames
100 mètres Papillon	Messieurs	400 mètres Nage Libre	Messieurs
200 mètres Dos	Dames	Finale 100 m Papillon	Dames
200 mètres Dos	Messieurs	Finale 100 m Papillon	Messieurs
1500 mètres Nage Libre	Dames	Mep relais & Rem. récompenses : 15 mns	
1500 mètres Nage Libre	Messieurs	Relais 4X100 m 4 Nages	Dames
Mep relais & Rem. récompenses : 15 mns		Relais 4X100 m 4 Nages	Messieurs
Relais 4X100 Nage Libre	Mixte		
Fin de la remise des récompenses		Fin de la remise des récompenses	
Dimanche 19 mai 2024			
Matin		Après-Midi	
Échauffement : 45 minutes		Échauffement : 45 minutes	
100 mètres Dos	Dames	50 mètres Papillon	Dames
100 mètres Dos	Messieurs	50 mètres Papillon	Messieurs
200 mètres Papillon	Dames	Finale 100 m Dos	Dames
200 mètres Papillon	Messieurs	Finale 100 m Dos	Messieurs
50 mètres Brasse	Dames	400 mètres 4 nages	Dames
50 mètres Brasse	Messieurs	400 mètres 4 nages	Messieurs
Pause & Rem. récompenses : 30 mns		Pause & Rem. récompenses : 30 mns	
100 mètres Nage Libre	Dames	Finale 100 m Nage Libre	Dames
100 mètres Nage Libre	Messieurs	Finale 100 m Nage Libre	Messieurs
200 mètres Brasse	Dames	Mep relais & Rem. récompenses : 15 mns	
200 mètres Brasse	Messieurs	Relais 4X100 m Nage Libre	Dames
800 mètres Nage Libre	Dames	Relais 4X100 m Nage Libre	Messieurs
800 mètres Nage Libre	Messieurs		
Mep relais & Rem. récompenses : 15 mns			
Relais 4X100 4 Nages	Mixte		
Fin de la remise des récompenses		Fin des remises de récompenses	

Temps qualitatifs - Championnat de France FSGT été

Samedi 18 mai et dimanche 19 mai 2024 à Troyes (10) - (4/5)

Dames	Sénior	Junior 2	Junior 1	Jeune 2	Jeune 1 et après
	2005 et avant	2006-2007	2008-2009	2010	2011 et après
50 m Nage Libre	33.58	34.57	36.26	38.75	42.17
100 m Nage Libre	1:13.75	1:15.92	1:19.65	1:25.12	1:32.66
200 m Nage Libre	2:39.72	2:44.42	2:52.48	3:04.33	3:20.64
400 m Nage Libre	5:36.77	5:46.67	6:03.66	6:28.63	7:03.00
800 m Nage Libre	12:12.30	13:03.66	14:14.19	15:39.61	17:13.57
1500 m Nage Libre	23:00.31	24:36.93	26:49.86	29:14.74	31:35.11
50 m Dos	40.67	41.86	43.91	46.91	51.05
100 m Dos	1:27.31	1:29.87	1:34.27	1:40.74	1:49.63
200 m Dos	3:05.71	3:15.90	3:25.48	3:39.56	3:58.94
50 m Brasse	43.88	45.17	47.39	50.66	55.15
100 m Brasse	1:36.84	1:39.69	1:44.57	1:51.76	2:01.64
200 m Brasse	3:30.09	3:36.25	3:46.82	4:02.37	4:23.76
50 m Papillon	41.00	42.21	44.29	47.35	51.56
100 m Papillon	1:30.24	1:32.91	1:37.48	1:44.21	1:53.47
200 m Papillon	3:15.46	3:21.23	3:31.14	3:45.70	4:05.73
200 m 4 Nages	3:08.37	3:13.92	3:23.14	3:37.14	3:56.40
400 m 4 Nages	6:45.72	6:57.66	7:18.15	7:48.28	8:29.73

Messieurs	Sénior	Junior 2	Junior 1	Jeune 2	Jeune 1 et après
	2005 et avant	2006-2007	2008-2009	2010	2011 et après
50 m Nage Libre	29.24	30.10	31.57	33.73	36.70
100 m Nage Libre	1:03.93	1:05.80	1:09.01	1:13.74	1:20.23
200 m Nage Libre	2:20.74	2:24.86	2:31.92	2:42.31	2:56.61
400 m Nage Libre	4:59.16	5:09.91	5:22.92	5:44.99	6:15.36
800 m Nage Libre	10:59.07	11:45.30	12:48.78	13:55.3	15:15.70
1500 m Nage Libre	20:54.83	22:22.67	24:23.51	26:49.86	29:30.84
50 m Dos	36.42	37.39	38.19	40.93	44.36
100 m Dos	1:16.10	1:18.31	1:22.12	1:27.71	1:35.40
200 m Dos	2:45.90	2:50.72	2:59.01	3:11.19	3:27.94
50 m Brasse	39.79	40.95	42.95	45.90	49.94
100 m Brasse	1:27.14	1:28.69	1:34.06	1:40.48	1:49.33
200 m Brasse	3:12.21	3:17.81	3:27.33	3:41.57	4:01.02
50 m Papillon	33.59	34.58	36.27	38.76	42.20
100 m Papillon	1:15.06	1:17.27	1:21.06	1:26.63	1:32.68
200 m Papillon	2:43.57	2:48.38	2:56.65	3:08.80	3:25.51
200 m 4 Nages	2:47.19	2:52.09	3:00.51	3:12.88	3:29.89
400 m 4 Nages	5:55.64	06:06:05	6:23.93	6:50.21	7:26.37

Coefficients pour la grille TLD - Championnat de France FSGT été

Samedi 18 mai et dimanche 19 mai 2024 à Troyes (10) - (5/5)

EPREUVES	MAJORATION	
	Dames	Messieurs
50 nage libre	0"70	0"70
100 nage libre	1"20	1"50
200 nage libre	2"90	3"60
400 nage libre	6"20	7"70
800 nage libre	12"90	15"90
1500 nage libre	24"50	30"10
50 Dos	1"30	1"50
100 Dos	2"30	3"00
200 Dos	5"40	6"90
50 Brasse	0"70	1"10
100 Brasse	1"90	2"50
200 Brasse	4"50	5"90
50 Papillon	0"60	0"70
100 Papillon	1"40	1"40
200 Papillon	3"30	3"30
200 4 Nages	3"40	4"10
400 4 Nages	7"50	9"00